

Littératie financière

L'éducation financière de vos enfants en cinq leçons **P.2**

Pleins feux

Planifier votre avenir financier dans la quarantaine **P.3**

Planification financière

Ne laissez pas vos plans tourner au vinaigre **P.4**

Marché

Survol du marché **P.5**

De bons conseils

AUTOMNE 2017

La clé du succès de l'investisseur : les placements à dividendes

« La seule chose qui me fasse plaisir, c'est de toucher des dividendes! »

—John D. Rockefeller



par **Jason Gibbs, CFA**

Vice-président et gestionnaire de portefeuille
Fonds Scotia de dividendes canadiens
Partie intégrante de tous les portefeuilles INNOVA Scotia

IMAGINEZ AVOIR DROIT à un tir de pénalité à chaque partie de hockey que vous jouez. Supposez aussi que l'équipe adverse ne puisse utiliser son gardien de but. Aucun doute, vous marqueriez un but.



La participation à un fonds commun de placement peut donner lieu à des commissions, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Prenez connaissance du prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux annuels composés, compte tenu de la variation de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais compte non tenu des frais de vente, frais de rachat ou autres frais optionnels ni des impôts sur le revenu à payer par le porteur de titres qui réduiraient le rendement s'ils étaient pris en considération. Les fonds communs ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment, et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les opinions exprimées à propos d'une entreprise, d'un titre, d'une industrie, d'un secteur ou d'un segment de marché donné ne sauraient être considérées comme une intention de négociation pour des fonds gérés par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. En outre, ces opinions ne doivent pas être vues comme des conseils en placement ni comme des recommandations d'achat ou de vente.

Dans le domaine des placements, les dividendes s'apparentent à ce tir de pénalité gratuit. Si vous êtes prudent et détenez des actions de premier ordre qui donnent droit à des dividendes, vous serez récompensé par un chèque tous les trimestres. Et le montant de ce chèque augmentera probablement à un rythme supérieur au taux d'inflation.

C'est un des secrets du succès en placement. Sur le plan historique, on constate qu'environ la moitié du rendement généré par les actions provient des dividendes. Il est futile et impossible de prévoir les fluctuations du marché économique ou boursier; acceptez simplement l'argent. De nos jours, un portefeuille de qualité doit pouvoir générer un taux de rendement d'environ 2,5 %, ce qui représente plus du double du rendement des obligations d'État à cinq ans. Ces dividendes augmenteront et le revenu présentera un avantage fiscal.

La démarche semble relativement simple, mais c'est rarement le cas en réalité. Afin d'obtenir un rendement supérieur à celui des obligations sans risque, en supposant que vous avez fait les vérifications nécessaires ou que vous rémunérez une personne de confiance pour effectuer le travail, vous devrez composer avec la volatilité des taux à court terme. C'est là que le bât blesse. De nombreuses personnes ne parviennent pas à prendre ce risque. Pour aider à dissiper votre crainte de la volatilité des taux, considérez votre portefeuille comme le contraire de vos factures mensuelles.

Au lieu de dépenser, vous bénéficiez de rentrées d'argent. Vous êtes maintenant actionnaire, pas un simple client.

C'est un des secrets du succès en placement. Sur le plan historique, on constate qu'environ la moitié du rendement généré par les actions provient des dividendes.

Nous n'avons pas le choix, nous devons payer des factures chaque mois : nourriture, carburant, prêt hypothécaire, loyer, assurances, soins de santé, services publics et internet. Du point de vue du client, c'est parfois frustrant de devoir payer tout cela. Toutefois, pour les actionnaires des entreprises offrant ces services, y investir est la meilleure des stratégies, car ces sociétés bénéficient de défenses très difficiles à percer. Ce serait merveilleux de créer un nouveau fournisseur de services Internet ou de service public réglementé au Canada, mais soyons réalistes, cela n'arrivera pas. Il serait trop difficile de bâtir une telle structure de zéro. Heureusement que le marché boursier permet de devenir actionnaire, notamment de banques et d'entreprises comme Rogers, BCE et Hydro One.

En effet, parfois le cours de leurs actions baissera à court terme, mais comme le disait Benjamin Graham, l'investisseur habile effectue un bon placement quand il fait preuve de pragmatisme. Si votre entreprise est florissante, le temps est votre allié; vous n'avez qu'à combiner les gains et les dividendes aussi longtemps que les bases économiques demeurent saines.

Rockefeller avait raison. Prenez les points qui sont gratuits, et profitez-en. ■

LITTÉRATIE FINANCIÈRE



L'éducation financière de vos enfants en *cinq leçons*

Pour favoriser la réussite financière à long terme de vos enfants et petits-enfants, il importe de leur transmettre des connaissances financières. Voici cinq stratégies de base pour commencer :

<p> Parlez d'argent tôt et souvent.</p> <p>Il n'est presque jamais trop tôt pour apprendre aux enfants la valeur de l'argent. Si vous avez un enfant en bas âge, utilisez une tirelire pour lui montrer comment on met de l'argent de côté. Quand il commence à aller à l'école, poussez le concept plus loin en utilisant trois tirelires, étiquetées <i>Economies, Dépenses et Partage</i>. Et pour stimuler la responsabilité et l'indépendance, rien de mieux qu'une allocation! Enfin, profitez des courses pour apprendre à votre enfant des choses simples, en fonction de son âge.</p>	<p> Apprenez-leur à « économiser sou après sou. »</p> <p>Lorsqu'un enfant veut un jouet qui coûte cher, au lieu de dire oui sur-le-champ, demandez-lui d'en payer une partie avec ses économies ou d'amasser l'argent en faisant des tâches ménagères. Il découvrira alors le lien entre le travail et l'argent. Emmenez-le à la banque avec vous lorsque vous faites des dépôts ou pour lui ouvrir son propre compte. Vous pourrez alors avoir de bonnes discussions sur l'importance de faire un budget.</p>	<p> Expliquez la différence entre l'épargne et les placements.</p> <p>Rendu ado, votre enfant devrait déjà bien comprendre l'importance de l'épargne; le moment est donc venu de lui enseigner la base des placements. Pensez à un jeu de simulation de placement dans de réelles entreprises. Aidez-le à suivre le rendement de ses placements chaque semaine, pour l'amener à comprendre les mouvements des marchés. Et surtout, enseignez-lui les avantages de commencer à placer tôt, au moyen de cotisations automatiques et régulières.</p>
---	--	---

➤ **Consultez le supplément spécial, qui propose des conseils pour apprendre à vos enfants à épargner ainsi que des activités amusantes.**



Montrez le pouvoir de la capitalisation.

Il n'est jamais trop tôt pour commencer à épargner. En réalité, plus tôt vous commencez à épargner, plus le temps est votre allié. Pour aider votre enfant à comprendre le concept, utilisez un damier. Le premier jour, placez un dix sous dans la case du coin inférieur. Pour chaque journée où l'enfant ne touche pas à l'argent sur le damier, il obtient deux fois plus, le lendemain. Donc le deuxième jour, vous placez deux dix sous dans la case au-dessus. Le troisième jour, ce sont quatre dix sous qui sont placés sur le damier. Et ainsi de suite. L'enfant pourra ainsi mieux comprendre l'importance de la patience – et l'argent s'accumulera rapidement!



Donner l'exemple.

Comme dans les autres aspects de l'éducation, « Fais ce que je dis, pas ce que je fais », ça ne tient pas la route. Donnez l'exemple en vous occupant de vos finances, en faisant un plan financier et en le revoyant régulièrement pour vous assurer qu'il répond toujours à vos besoins financiers à court terme, à moyen terme et à long terme.

La plupart des enfants sont curieux et l'argent est un sujet qui les intéresse, particulièrement s'il est abordé par leurs parents.*
Vous avez un rôle important à jour pour leur faire prendre de saines habitudes financières.
Si vous avez besoin de soutien ou d'aide supplémentaire, vous pouvez compter sur votre conseiller de la Banque Scotia. ■

*Fondation canadienne d'éducation économique (FCEE). Youth Survey-Learning about Money, 2016

Planifier votre avenir financier dans la quarantaine

Pour bien des gens, la vingtaine et la trentaine sont des périodes d'insouciance, puis arrive la quarantaine. C'est le moment idéal pour prendre un peu de recul, faire le point sur ce que vous avez accompli jusqu'à maintenant et décider de la suite des choses.

Ce que vous pouvez faire dans la quarantaine

L'accumulation d'actifs atteint son plein régime lorsque vous êtes dans la quarantaine. Votre revenu est plus élevé que lors des décennies précédentes. Par contre, vos dépenses sont peut-être plus importantes et la retraite approche. À cette période de votre vie, il est de plus en plus important de préparer votre fin de carrière. Voici quelques idées pour préparer cette nouvelle étape de votre vie :

À faire :

Revoir ses objectifs. Vos désirs et vos besoins évoluent au fil de la vie. Dans la quarantaine, le fait de revoir les objectifs à long terme que vous vous étiez fixés dans la trentaine est un excellent moyen de vous assurer de toujours être sur la bonne voie.

Épargne : doubler la mise. Votre salaire est plus élevé que jamais auparavant, c'est donc le meilleur temps pour économiser le plus possible. Le taux d'épargne annuel moyen des ménages au Canada est de 4,6 %¹ ; visez plus, surtout si vous n'avez pas pu épargner autant lorsque votre salaire était plus faible.

Penser davantage à la retraite. Mettre de l'argent de côté pour les mauvais jours est important. Dans la quarantaine, cependant, l'épargne-retraite devrait devenir une priorité. Avec un peu de chance, vous avez déjà un fonds d'urgence bien garni, utilisez donc les comptes d'impôt différé comme le CELI ou le REER pour augmenter votre pécule à l'abri de l'impôt jusqu'au moment où vous devrez en retirer les fonds.

À éviter :

Revoir vos attentes à la hausse. Si vous avez acheté votre première maison tôt dans la vie, il est possible qu'elle vous semble maintenant petite, particulièrement si vous avez des enfants en pleine croissance. Une erreur commune est d'acheter une maison trop grande pour vos moyens. Restez dans votre zone de confort; en règle générale, votre loyer ne devrait pas représenter plus de 30 % de votre revenu.

Se laisser tenter par des biens au-delà de ses moyens. L'achat d'une résidence secondaire, la rénovation domiciliaire... Voilà quelques exemples d'articles que vous pourriez être tenté d'acheter à crédit. La gestion de votre dette est essentielle, et un conseiller de la Banque Scotia peut vous aider à s'assurer qu'elle est structurée selon vos besoins.

Être trop conservateur dans ses placements. Bien qu'il soit préférable de respecter le niveau de risque avec lequel vous êtes à l'aise, vous devez bien comprendre l'impact de votre tolérance au risque – en fonction de votre objectif et de votre horizon de placement – sur votre épargne-retraite. Pour mettre à jour (ou établir) votre plan financier, revoyez votre niveau d'épargne et rééquilibrerez vos placements avec l'aide votre conseiller de la Banque Scotia.



ÉTAPES IMPORTANTES:

Financer les études d'un enfant



Les études postsecondaires sont coûteuses et, lorsqu'elles sont combinées aux versements hypothécaires et aux autres dépenses mensuelles, elles peuvent s'avérer être un défi. Les frais de scolarité ont augmenté, tandis que l'inflation a eu un effet sur le prix des dépenses connexes, y compris les manuels scolaires et le logement.



Les frais de scolarité d'un étudiant universitaire canadien moyen sont de 6373 \$ par année; ils peuvent être aussi bas que 2759 \$ à Terre-Neuve-et-Labrador et aussi élevés que 8114 \$ en Ontario.²



Commencez tôt à investir dans un REEE et profitez des subventions gouvernementales.

¹ Au deuxième trimestre de 2017; Statistique Canada.

² Source : Statistique Canada. Tableau 477-0077 – Droits de scolarité des étudiants canadiens et internationaux selon le niveau d'études, annuel (en dollars), CANSIM

► **La quarantaine peut être formidable si vos affaires financières sont en ordre et si vous avez un plan qui reflète bien vos projets pour l'avenir. Communiquez avec votre conseiller de la Banque Scotia dès aujourd'hui pour vous assurer que votre plan vous mènera là où vous voulez aller.**

Ne laissez pas vos plans tourner au vinaigre

Voilà maintenant 60 ans que les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) existent.

COTISEZ-VOUS AU VÔTRE? Si oui, vous pouvez être fier, car le montant des droits de cotisation inutilisés au Canada est colossal : 683,6 milliards de dollars!¹ Mais attention à ne pas vous asseoir sur vos lauriers, car vous devez aussi éviter de tomber dans certains pièges courants :



1. Retirer trop tôt.

L'une des pires erreurs que font les Canadiens, c'est de puiser dans leur REER avant leur retraite². Or, ce faisant, ils perdent non seulement ces droits de cotisation, mais aussi leur avantage fiscal. Et même si tous les retraits sont assujettis à une retenue d'impôt allant de 10 % à 30 %, vous paierez sans doute plus d'impôt, car les sommes retirées seront ajoutées à votre revenu annuel.



2. Cotiser trop.

Certes, il y a pire, mais n'empêche que les cotisations en trop à un REER peuvent coûter cher : un impôt de 1 % par mois sur vos cotisations excédentaires qui dépassent de plus de 2 000 \$ votre droit de cotisation REER. Vous pouvez cotiser au maximum 18 % de votre revenu de l'année précédente, jusqu'à concurrence de 26 010 \$ pour 2017, plus vos droits inutilisés des années antérieures.



3. Remettre au lendemain.

Selon une enquête menée en 2011 par la Banque Scotia, 40 % des Canadiens admettent que s'ils pouvaient revenir en arrière, ils commencerait à épargner beaucoup plus tôt. En matière de REER, le temps est votre meilleur allié : si vous vous y mettez tôt et que vous vous montrez constant, vous accumulerez de l'épargne facilement et automatiquement. Et la bonne nouvelle, pour ceux qui commencent, c'est qu'il ne faut pas beaucoup d'argent pour faire beaucoup d'argent. Des cotisations mensuelles peuvent, grâce aux rendements composés, grossir considérablement au fil du temps.



4. Être allergique au risque.

Selon votre âge, plusieurs décennies vous séparent peut-être de votre retraite. La volatilité des marchés peut être angoissante, surtout si on lit les gros titres, mais lorsqu'on observe les tendances à long terme, on s'aperçoit que l'écart entre les hauts et les bas s'atténue et que notre épargne s'en sort bien la plupart du temps. Maintenir une perspective à long terme et diversifier son approche d'investissement selon sa tolérance au risque et l'horizon temporel s'avère souvent la meilleure stratégie.



5. Ne jamais réévaluer le régime.

Ouvrir un REER, y verser une cotisation ponctuelle et l'oublier ne suffit pas. Chaque année, vous devriez évaluer votre objectif de retraite – l'âge auquel vous pensez arrêter de travailler et le revenu annuel qu'il vous faudra pour vivre confortablement – et apporter des ajustements au besoin.

Communiquez avec votre conseiller de la Banque Scotia dès aujourd'hui pour éviter de tomber dans l'un de ces écueils et établir votre propre plan de retraite personnalisé.

Si vous avez encore de l'argent à placer, pensez aux comptes d'épargne libre d'impôt (CELI); les droits de cotisation cumulatifs aux CELI sont de 52 000 \$ cette année.

¹ En 2011, selon la CBC.

² Si les retraits sont conformes aux exigences du Régime d'accès à la propriété (RAP) ou du Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP), ils ne donnent pas lieu à des retenues d'impôt.

MARCHÉ

Survol du marché

La Banque du Canada relève les taux d'intérêt.

Le gouverneur de la Banque du Canada (BdC), M. Stephen Poloz, a annoncé la deuxième hausse des taux directeurs de 2017, en septembre, en portant à 1 % le taux du financement à un jour. Pour justifier ce relèvement, la BdC a évoqué la forte croissance économique qui semble vouloir durer, ce qui laisse entrevoir d'autres hausses de taux. Peu après l'annonce de cette hausse, le dollar canadien s'est apprécié de près de deux cents par rapport au dollar américain, conséquence de la réaction des investisseurs dans le monde.

L'OPEP accepte de réduire sa production, mais la production de pétrole au Canada devrait augmenter.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a consenti à réduire sa production d'environ 1,2 million de barils par jour jusqu'en mars 2018, afin de stabiliser les cours du brut. L'OPEP hausse toutefois ses prévisions, puisqu'elle s'attend à ce que la demande mondiale soit de 33 millions de barils par jour, près d'un demi-million de barils de plus que prévu. Au Canada, la production pétrolière devrait passer à 4,95 millions de barils par jour en 2018, ce qui pourrait éventuellement mettre fin aux tentatives de l'OPEP de prolonger les restrictions de sa production.

La Chine confirme ses prévisions en matière d'exportations.

Pendant que certains pays remettent en question leurs accords commerciaux, la Chine, premier pays exportateur dans le monde, a confirmé que ses exportations devraient continuer de croître. Les exportations ont augmenté de plus de 11 % en juillet et sont en voie de terminer l'année avec une hausse encore plus importante pour la première fois depuis 2014. Cette forte croissance des exportations vers l'Europe et les États-Unis est attribuable à la demande accrue de produits chinois. ■

RENDEMENT DES MARCHÉS

(Cumul annuel en \$CA au 29 septembre 2017) Source : Bloomberg

▲ 0,48 %
Indice obligataire universel FTSE TMX Canada

▲ 4,44 %
Indice composé S&P/TSX

▲ 14,24 %
Indice S&P 500

▲ 16,53 %
Indice MSCI Monde

▲ 28,08 %
Indice MSCI Marchés émergents

Vous êtes plus riche que vous le croyez.™

 **Banque Scotia**^{MD}

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence. © Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 2017. Tous droits réservés.

Dans le présent document, « spécialiste en placement de la Banque Scotia » désigne un représentant en fonds communs de placement de Placements Scotia Inc. et « conseiller de la Banque Scotia » désigne un représentant en fonds communs de placement ou, au Québec, un représentant de courtier en épargne collective de Placements Scotia Inc. Lorsque vous achetez des fonds communs ou d'autres placements auprès de Placements Scotia Inc., vous traitez avec des employés de Placements Scotia Inc. qui peuvent aussi être employés de la Banque Scotia et, par conséquent, vendre d'autres produits et services financiers. Les activités menées pour le compte de la Banque Scotia uniquement ne concernent pas Placements Scotia Inc. et ne relèvent pas de sa responsabilité. La Banque Scotia désigne La Banque de Nouvelle-Écosse ainsi que ses filiales et sociétés affiliées, dont Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et Placements Scotia Inc.

Ce document a été préparé par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. à titre indicatif seulement. Les opinions exprimées à propos d'un placement, d'une économie, d'une industrie ou d'un secteur de marché donné ne sauraient être considérées comme une intention de négociation d'un fonds commun géré par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. En outre, ces opinions ne doivent pas être vues comme des conseils en placement ni comme des recommandations d'achat ou de vente. Elles peuvent par ailleurs changer en tout temps, selon les marchés et d'autres conditions, et nous n'assumons aucune responsabilité à leur égard.

Les renseignements fournis dans ce document, notamment sur les taux d'intérêt, les conditions des marchés, les règles fiscales et d'autres aspects des placements, peuvent être modifiés sans préavis, et Gestion d'actifs 1832 S.E.C. n'est pas responsable de leur mise à jour. Dans la mesure où il contient des renseignements provenant de tiers, ces derniers sont jugés exacts et fiables à leur date de publication, mais Gestion d'actifs 1832 S.E.C. ne les garantit pas comme tels. Aucun élément de ce document ne constitue une promesse ou une déclaration quant à l'avenir. Les investisseurs qui prévoient mettre en œuvre une stratégie devraient s'adresser à leur propre conseiller professionnel pour obtenir des conseils de placement adaptés à leurs besoins. Ainsi, il sera tenu compte de leur situation et les décisions seront prises d'après l'information la plus récente.

Les Fonds Scotia^{MD} et les Fonds Dynamique^{MD} sont gérés par Gestion d'actifs 1832 S.E.C., une société en commandite dont le commandité est détenu en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse. Les Fonds Scotia et les Fonds Dynamique sont offerts par Placements Scotia Inc. ainsi que par d'autres courtiers et conseillers. Placements Scotia Inc. est détenue en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse et est membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels.

Un placement dans des fonds communs de placement peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les parts de fonds communs de placement ne sont pas garanties ni assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ni aucun organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue fréquemment, et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.